



UNIVERSITÉ PARIS 1

PANTHÉON SORBONNE

CIPCEA Prépa Concours :

Libellé de l'Épreuve : Economie

Date : 2025

Groupe : ☐ 1 ou ☐ 2 (cocher la case correspondante)

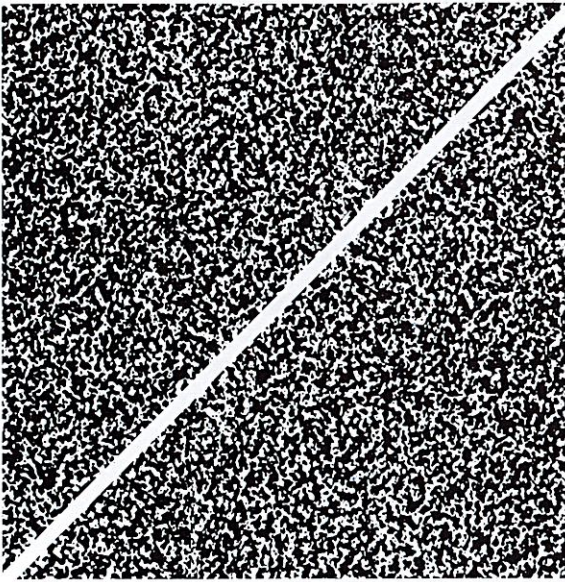
NOTE de 0 à 20	NOM du correcteur	APPRÉCIATIONS EXPLIQUANT LA NOTE CHIFFRÉE
Note Master :		Excellente copie, qui allie rigueur du raisonnement, richesse des connaissances et maîtrise de l'exercice.
<u>16,5 / 20</u>		L'identification des tensions sous-jacentes au sujet dès dès l'introduction donne lieu à des développements de très bonne qualité, qui gagneront à l'avenir à être encore davantage illustrés.
Note Concours :		

SUJET TRAITÉ :

Faut-il faire la guerre commerciale ?

L'annonce du Président des États-Unis, Donald Trump, d'imposer des droits de douane jusqu'à 147% à la Chine pour ses exportations illustre le retour de politiques commerciales agressives et d'un certain protectionnisme. On parle alors de "guerre commerciale" entre la Chine et les États-Unis.

Le terme de "guerre commerciale" relève d'une notion non pas économique mais militaire. Dans un contexte géo-politique tendu, le phénomène de "weaponisation" se développe, autrement dit, tout instrument devient une arme. Les politiques commerciales semblent alors devenir un outil d'influence géostratégique. Ces mesures prennent la forme de droit de douane, de subventions aux productions nationales ou encore de pratiques anti-concurrentielles. Pratiquées par les États-Unis mais aussi par d'autres économies



comme la Chine, ces politiques commerciales dites "agressives" se multiplient. Face à ce tension commerciale, est-il nécessaire de réagir ?

Le commerce international et la mondialisation ont facilité les échanges, réduit le coût des biens et services et ont sorti des millions de personnes de la pauvreté à travers le phénomène de "La Grande Évasion" de Deaton.

Cependant, si le commerce international semble essentiel aux économies d'aujourd'hui, le retour de politiques protectionnistes met en lumière une fragmentation de la mondialisation. Dans ce contexte, l'Union européenne qui est, en terme d'échanges commerciaux, parmi les trois plus grandes économies mondiales doit réagir pour protéger sa concurrence et son économie. En effet, le rapport de Mario Draghi en 2024 alerte sur la situation européenne face à ces concurrents chinois et américains. L'annonce de la Bourse stratégique européenne par la Présidente de la Commission européenne, Ursula Van der Leyen en 2025 semble illustrer que l'Union européenne souhaite réagir dans ce nouveau commerce international. La question est alors comment ?

Ainsi, dans ce contexte, l'Union européenne doit-elle instaurer des mesures protectionnistes et des politiques commerciales dites "agressives" ?

Si les conséquences économiques d'une politique commerciale "agressive" ne sont pas souhaitables dans une économie mondialisée (I), l'Union européenne doit pour autant réaffirmer sa souveraineté économique à court-terme par des réponses commerciales immédiates et à plus long terme par la construction d'une réelle autonomie stratégique (II).

*
* * *

Si depuis les années 2000, les tensions commerciales s'accroissent (A), le retour du protectionnisme semble irréalisable dans une économie mondiale très intégrée (B)

*

La montée des tensions commerciales n'est pas un phénomène récent et débute dès les années 2000 avec la notion de mondialisation (I.A).

La mondialisation recouvre plusieurs notions, d'une part la fragmentation du commerce international et d'autre part la construction de politiques commerciales protectionnistes.

La notion de mondialisation à deux vitesses illustre le caractère fragmenté depuis les années 2000 de la mondialisation. En effet, les grandes organisations internationales dysfonctionnent à travers l'échec du cycle de Doha en 2003 de l'Organisation mondiale du commerce et plus récemment avec le blocage par les Etats Unis de l'organe du règlement des différends. De plus, les accords bilatéraux se multiplient comme l'illustre la notion de "friend shoring" développée par Janet Yellen. Par conséquent, les échanges commerciaux ne se font plus en fonction de critères économiques mais politiques. La politique commerciale devient ainsi un nouveau moyen d'affirmer ses positions géopolitiques. La mise en place de la Belt and Road Initiative par la Chine illustre cette volonté unilatérale de choisir les relations économiques.

En outre, ces tensions commerciales au sein d'organes internationaux sont complétées par la mise en place de mesures protectionnistes afin de favoriser les entreprises nationales et désavantager les autres économies. L'exemple de l'instauration des droits de douane par le Président Donald Trump à tous ses partenaires commerciaux y compris ses alliés tel que le Canada ou le Mexique illustre cette stratégie auto-centrée. De plus, la

la "guerre commerciale" ne passe pas uniquement à travers des droits de douane, les politiques commerciales sont diverses et se développent bien avant les annonces récentes du Président américain. En effet, les politiques industrielles développées dans les pays asiatiques ou aux Etats-Unis ne sont pas directement des mesures commerciales mais visent à prioriser les entreprises nationales tel que l'Inflation Reduction Act initié par Joe Biden pour soutenir la production américaine.

Ces mesures protectionnistes et le recul des relations internationales du commerce indiquent ainsi que les tensions commerciales et les mesures protectionnistes sont bien présentes et qu'il est donc essentiel aujourd'hui de les appréhender et d'y répondre. Cependant, ces choix économiques et politiques vont avoir des conséquences délétères sur l'économie mondiale et nationale de ces pays. . . .

Le choix de mener une politique commerciale protectionniste et agressive semble irréaliste dans un contexte de chaînes de valeur mondialisées (CVM) (I.B)

Depuis la théorie du libre échange de Smith et la construction des avantages comparatifs de Ricardo, le commerce international est très intégré dans des chaînes de valeur mondialisées. Ces dernières sont aujourd'hui très fragmentées, c'est à dire, que la construction d'un produit se réalise dans différents pays à l'intar des micro-procédés. De plus, l'arrivée du "China shock" a renforcé l'interdépendance des pays et surtout leur dépendance à l'économie chinoise. Grâce à ses stratégies économiques (protectionnisme éducatif, joint venture), la Chine représente aujourd'hui un tiers de la production mondiale (R. Baldwin). Dans ce contexte, le retour du protectionnisme serait un "détournement" pour les pays car tous sont dépendants de la Chine. En effet, la conception maximaliste de la souveraineté de Donald Trump souhaitant relocaliser les productions

aux Etats-Unis semble irréaliste, Emmanuel Combe parle du mythe du potager. En effet, une économie ne peut pas tout produire toute seule dans un contexte de CVT. En outre, la volonté de ré-industrialiser les Etats-Unis énoncée par Donald Trump renvoie à la notion de "pop economy" de Paul Krugman. Ce dernier critique la fébrilement de l'industrie dans une économie tertiaire. Les conséquences de mesures protectionnistes instantanées pour mener une "guerre commerciale" seraient, donc, une augmentation de l'inflation de part la hausse des prix liée aux droits de douane et liée à une production nationale protégée.

Au delà d'une politique irréaliste dans un contexte de CVT, mener une guerre commerciale n'est pas souhaitable. En effet, dans un monde interconnecté aux dépendances accrues, des politiques commerciales ouvertes et protectionnistes seraient néfastes pour des enjeux financiers, environnementaux et géopolitiques. La guerre commerciale ne se limite pas aux enjeux des échanges de biens et de service, elle soulève des questions sociales et notamment la protection de l'environnement. En effet,

selon Dani Rodrik, une guerre commerciale serait néfaste à la protection de l'environnement car les technologies vertes sont, selon lui, un bien public mondial. Ainsi, les droits de douane sur les voitures électriques chinoises ou les panneaux photovoltaïques ralentiraient la diffusion de ces technologies essentielles pour mener à bien la transition environnementale. En outre, ces tensions commerciales vont ralentir voir supprimer des accords internationaux à l'instar de Bâle III sur la régulation financière et l'Accord de Paris dont Donald Trump a annoncé son retrait.

Ainsi, si le retour à des politiques protectionnistes et à une "guerre commerciale" n'est pas souhaitable, face à ces nouvelles menaces, l'Union européenne doit réagir.

* * *

Face à la montée des tensions commerciales, l'Union européenne a mis en place des mesures pour répondre aux politiques commerciales agressives. Cependant, il faut que l'UE renforce sa souveraineté économique à plus long terme. (II)

*

Dans un contexte géopolitique tendu, l'Union européenne a instauré des mesures pour préserver sa politique commerciale à court-terme (II.A)

L'ancien Haut représentant européen pour la sécurité étrangère déclarait "nous avons trop été réaction et pas assez pro-actifs". Concrètement dit, l'Union européenne a privilégié la méthode du doux commerce prônée par E. Kant en respectant les organes internationaux et les accords avec ses partenaires. Toutefois, l'Union européenne a décidé de réagir face aux politiques commerciales agressives notamment de la Chine. En effet, accusée de pratiques anti-concurrentielles et notamment de dumping, l'UE a adopté des sanctions à son encontre. En outre, l'UE cherche à réduire ses dépendances à des intrants rares. Pour y remédier, de nombreux règlements ont été adoptés dans l'objectif de faire de l'UE, un acteur autonome aux ressources stratégiques à travers le règlement sur les matières premières critiques (RPM) adopté en 2023 ou encore le Chips Act pour la construction au sein de l'UE de microprocesseurs.

À un niveau de sa politique commerciale, au sens strict, l'Union européenne a adopté de nombreuses mesures pour réagir à la "guerre commerciale" menée par la Chine et les États-Unis. Tout d'abord, l'introduction de mesures d'aide dérogatoire à l'article 107 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et la création des projets importants d'intérêt européens communs (PIIEC) visent à favoriser l'émergence de secteurs européens par concurrence les entreprises mondiales dans l'énergie,

la santé ou encore les télécommunications.

En outre, l'introduction du Marché d'ajustement carbone aux frontières prévu pour 2026 souhaite instaurer des droits de douane en fonction de l'émission carbone des produits importés. Ce MACF permet à l'UE d'illustrer sa volonté de continuer des politiques commerciales protectionnistes justifiées dans un objectif de préservation de l'environnement et de réduction des émissions de CO₂. Enfin, l'UE souhaite répondre de manière proportionnée aux attaques commerciales liées aux droits de douane notamment à travers des mesures de rétorsion. Ces mesures signifient que l'UE ne souhaite pas entrer dans une escalade de tensions commerciales mais réagit face à une menace.

Ces réponses doivent être complétées par le développement à plus long terme d'une réelle stratégie européenne afin de renforcer sa souveraineté économique face aux tensions commerciales croissantes.

✱

À plus long terme, l'Union européenne doit renforcer sa souveraineté économique qui passe par une politique commerciale adaptée et par d'autres politiques à mener à l'échelle nationale et européenne (II.B)

x L'Union européenne doit, tout d'abord, rendre effectives les ambitions qu'elle a énoncées pour concurrencer la Chine et les États-Unis. En effet, l'UE ne dispose pas encore d'un fonds européen dédié pour la mise en place du CHIPS. En outre, la Commission européenne a annoncé dans un article le 28 avril 2025 que le plan Chips Act avait des ambitions très élevées au regard des moyens déployés au sein de l'UE pour atteindre 20% de la production mondiale de micro-processeur d'ici 2030. L'UE devra également viser à l'introduction d'un MACF qui ne défavorise pas les entreprises européennes. Pour ce faire, il faudrait que le MACF concerne uniquement les produits finis et propose des subventions à l'export

selon le rapport d'information parlementaire concernant le NACE, 2024.

Enfin, l'UE doit agir en amont de sa politique commerciale sur d'autres politiques essentielles afin de relancer la productivité de la zone.

Cela passe, tout d'abord, par un plan d'investissement dans les compétences afin de renforcer le capital humain. En effet, selon Krugman, la France et ainsi l'UE rentre dans une "low skill economy". Il faut donc dès la formation initiale orienter les élèves vers des métiers d'avenir grâce à des ateliers guidés par exemple grâce à une stratégie nationale d'innovation pour tous (Conseil d'analyse économique, Cap sur le capital humain pour renouer avec la croissance et la productivité).

De plus, l'investissement ne doit pas se limiter au capital humain, pour redevenir compétitive et moins dépendante, l'UE doit investir dans des innovations et de la recherche et développement de haute technologie (How to escape middle technology trap, Trade, 2021). La récente annonce d'un plan "Choc for Science" par E. Macron à la Sorbonne semble illustrer cette volonté de renforcer la recherche au sein de l'UE afin d'atteindre les 3% de dépenses dans la recherche du PIB visés.

Enfin, l'autonomie stratégique de l'UE doit avant tout renforcer sa position géopolitique tout au niveau de ses entreprises qu'à l'échelle plus large. Le rapport sur la souveraineté économique du Sénat, 2022 réaffirme le besoin de protéger la sécurité des entreprises françaises face aux incursions étrangères. En outre, l'UE doit renforcer de manière plus globale sa défense à travers le plan RearmEU annoncé par Ursula Van der Leyen de 800 milliards d'euro.

L'UE doit ainsi investir pour faire face à cette guerre commerciale. Selon le rapport Draghi, l'investissement de l'UE doit être à hauteur de 700 milliards par an. Adapte

Grâce à ces investissements, la réponse de l'UE sera "

*

Pour conclure, la "guerre commerciale" menée par Donald Trump provoque des conséquences graves sur l'économie mondiale. En réponse, l'UE ne doit pas mener la même politique commerciale agressive mais doit toutefois construire une souveraineté économique afin d'être plus résistante face aux tensions commerciales et géopolitiques.

Intro = intro efficace qui dénote une bonne compréhension des enjeux du sujet.

• bon réflexe de mobiliser des références dès ce stade de la copie.

↳ veiller néanmoins à systématiquement dater et souligner vos références.

① ① • Développement clair et cohérent.

• Vous pourriez gagner davantage de points en mobilisant quelques chiffres clés par exemple pour objectiver le "recul des relations internationales du commerce" que vous évoquez.

• Quelques très bons exemples : blocage ORD par les USA notamment.

② • Références pertinentes.

• ① les néologismes doivent être évités, à moins d'être opportunément sourcés ("dictionnaire").

• Votre 2^{ème} paragraphe ("politique ~~instable~~ pas souhaitable")

pourrait être illustré par les conséquences de la guerre commerciale des 1930s ou de Trump I.

(II)

(A) • Amwen haut représentant = Nom ?

- Excellente partie, bien structurée.
- Vous faites l'effort de raccrocher ~~votre~~ propos au sujet de façon explicite = good. ^{votre}
- La prochaine étape consisterait à davantage illustrer vos arguments, avec des chiffres et des références (auteur / rapports).

(B) • Propositions structurées et hiérarchisées.

- La mobilisation des références se fait avec le bon niveau de précision (nom du rapport du CAE = ne manque que la date).

- Dommage de ne pas évoquer les pistes d'évolution pour débloquer l'ORD de l'ONC
↳ veiller à traiter les pt nbs en lumière dans la partie diagnostic.

- LA dernière phrase manifestement inachevée.

Excellente copie, qui allie rigueur du raisonnement,
richesse des connaissances et maîtrise du format.

L'identification des tenseurs sous-jacents
au sujet dès l'introduction donne lieu à des
développements de très bonne qualité, qui gagneront à
l'avenir à être encore davantage illustrés.

Intro | cel = 4,5 / 5

Démonstration = 4,5 / 5

References = 3,5 / 5

Recommandations = 4 / 5

16,5 / 20
